



Pension de réversion et complémentaire

Par **fatimafatima**, le **18/02/2018** à **01:09**

BONJOUR marque de politesse[smile4]rnrnQuels droits pour la veuve d' un Français, et de nationalité Marocaine Question posée
rnBonjour, j'ai 55ans et mon mari décédé en France d'un cancer du poumon avait l'âge de 68 ans , je vie avec lui 2ans et trois mois(depuis le 01/06/2012)avant l acte de mariage le 14/04/2014 au Maroc je n'ai jamais visité la France ,mon mari s'est rendu en France de se faire soigner de sa maladie apres chaque trois mois et voilà que le 02/09/2017 est décédé à l'hôpital de Compiègne , je me permets de vous contacter aujourd'hui pour savoir quelles sont mes droit administratives que je dois faire pour avoir la retraite de réversion sachant que ma situation est un peu compliquée : mari est divorcé 2 fois de 1ere française et la 2 eme marocaine , il a vécu avec la première 20 ans et elle est la maman de ses 5 enfants mais qui ont l'âge aujourd'hui de 44 et 28 ans , sa deuxième femme a vécu avec elle presque 20 ans elle la maman de 4 filles entre 21 ans et 13 ans,elle est marie apres le divorce, et moi sa femme jusqu'aujourd'hui depuis 3 ans 5 mois sans enfant aussi , mon mari touchait presque en totale 1500€ entre la retraite mensuelle et la complémentaire de chaque 3 mois 300€ , je vis en location et au chômage ici au Maroc , je suis perdue et je sais plus quoi faire ,vous pouvez s'il vous plait m'indiquer qu'elles sont mes droits et où dois-je m'adresser exactement ? sachant que comme mon mari était chez son fils qui a 40 ans la période de sa maladie. après son décès ce dernier utilise le passeport et la carte d'identité français aussi bien la carte bancaire rnacceptez s'il vous plait mes salutations les plus sincères

Par **Visiteur**, le **18/02/2018** à **09:00**

Bonjour,rnAvez vous adressé un acte de décès aux caisses de retraite et à la banque ?rnA

faire d'urgence en communiquant vos coordonnées.
Pour la réversion, elle sera partagée entre les 3 épouses successives au prorata de la durée des mariages.